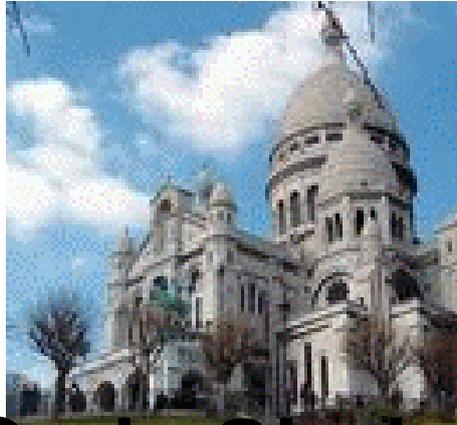


<http://pelerinagesdefrance.fr/La-Croix-Glorieuse>



La Croix Glorieuse

- Pèlerinages régionaux - Normandie - Dozulé (Calvados) -



Date de mise en ligne : vendredi 15 septembre 2017

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage à la Croix Glorieuse à Dozulé Le dimanche 17 septembre 2017

Des pèlerinage à la Croix Glorieuse ont lieu chaque année à Dozulé (Calvados), près de Lisieux. Des apparitions du Christ s'y sont ou seraient produites, de 1972 à 1982, accompagnées de messages de grande importance, s'ils sont authentiques. Ces apparitions ne sont pas à ce jour reconnues par l'évêque du lieu et par l'Eglise, il est vrai toujours très prudente et réservée en matière d'apparitions.

Le prochain pèlerinage se déroulera le dimanche 17 septembre 2017.

Programme

Des cars partent de Paris notamment les :

- " Dimanche 17 septembre 2017 : La Croix Glorieuse.
- " Dimanche 26 novembre 2017 : Le Christ-Roi.

Rendez-vous :

Pour les pèlerins en bus

- " 7h15 : Métro Madeleine (8°)
- " 10h30 : Messe à Lisieux
- " 12h30 : Déjeuner / Pique-nique à Dozulé
- " 14h00 : Procession, prières sur la Haute-Butte de Dozulé
- " 16h30 : Départ pour PARIS

Pour les particuliers voyageant par leurs propres moyens

- " 10h30 : Chemin de Croix sur la Haute-Butte
- " 10h30 : Chapelet des mystères (uniquement le Jeudi-Saint)
- " 13h00 : Montée sur la Haute-Butte en procession - Rosaire
- " 14h00 : Prières solennelles - Chants et procession au bassin de purification

Participation (Aller-Retour) : 37 Euros (transport uniquement)
Prévoir son pique-nique, vêtements chauds, pliants et parapluie

Inscriptions

LES AMIS DE LA CROIX GLORIEUSE"

171, rue de l'Université - 75007 PARIS

Permanence : du Mardi au Vendredi de 14h à 17h

Tél. : 33 (0)1 47 53 06 23

Lettre ouverte des organisateurs à tous les responsables de l'Eglise

« Le 28 Mars 2017, jour du grand pèlerinage annuel, à Dozulé, fut célébrée une messe dans l'église de Dozulé, après laquelle, le curé de la paroisse fit une mise au point sur la position de l'Eglise, face aux apparitions du Christ de 1972 à 1982.

L'abbé Poulain rappela que rien de nouveau n'était fait depuis 32 ans, et que l'Eglise s'en remettait à l'ordonnance de Mgr Badré datant de 1985. Il informa aimablement les pèlerins que la congrégation de la Foi ne désirait pas relancer une nouvelle enquête, et que l'évêque de Bayeux s'en tenait à cette disposition négative.

Il termina en disant que les pèlerins étaient libres de leur conscience et de leur foi, ce qui est la confirmation du décret de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi, sub n°58/16 permettant la publication des écrits relatifs aux apparitions surnaturelles, même si elles ne portent pas le « nihil obstat » de l'Autorité Ecclésiastique.

Saint Thomas d'Aquin explique dans la Somme théologique (IIa IIae q33 a3 :

« S'il y avait danger pour la foi, les supérieurs devraient être repris par les inférieurs, même en public »

Nous le faisons maintenant solennellement :

Dozulé est un message capital pour la Foi de l'Eglise, puisque le Père Joseph Gréco, conseiller pontifical et confesseur de Jean Paul II, nous demanda le 3 Décembre 1983 de « continuer l'office de lumière de faire connaître le Message du Christ », et que Jean Paul II exigea une enquête canonique en 1984, jamais réalisée à ce jour.

Quand on lit l'Ordonnance de Mgr Badré, conclusion d'une simple enquête d'information par des personnes acquises à des convictions négatives, on se rend compte des erreurs multiples et faciles à vérifier, contraires à la vérité, qui ont été volontairement écrites pour faire condamner le message de Dozulé, et empêcher une véritable enquête canonique d'être faite selon la demande expresse du Pape Jean Paul II en 1984 :

1. Pourquoi l'évêque de Bayeux Lisieux relatait une simple affirmation de la voyante Madeleine Aumont, concernant une simple croix, alors qu'il s'agit d'un message eschatologique d'une importance capitale pour le monde, s'étalant sur dix ans, dans la droite ligne des Evangiles, que l'évêque lui-même fit établir par le curé de Dozulé en 50 procès verbaux ?

2. Pourquoi ne relate-t-on pas les 120 références à l'Ecriture et les 17 citations en latin de la liturgie relevées par l'Abbé Manceaux, (auteur du « Retour Glorieux du Fils de l'Homme ») dans les textes recueillis en 50 procès-verbaux sur l'ordre de l'évêque ?

3. Pourquoi n'est-il pas précisé dans l'ordonnance que toutes les apparitions du Christ sauf la première eurent toutes lieu à la place du Saint-Sacrement exposé, Corps et Sang du Christ ?

4. Pourquoi l'évêque de Bayeux exigea qu'à chaque apparition, le curé de Dozulé rédige un procès verbal daté et signé, rapportant chaque parole de la voyante, et qu'il soit transmis le jour même en mains propres à l'évêque ? Et ceci pendant dix années, de 1972 à 1982.

Or c'est bien lui, Mgr Badré, qui, à la demande de l'abbé L'Horset, nomma l'ingénieur général Gérard Cordonnier, ami de l'académicien Jean Guilton, pour faire une étude détaillée des textes qui furent recueillis EN 50 PROCES-VERBAUX, datés et signés sur son ordre formel, par le curé de Dozulé et la supérieure de l'école Saint Joseph, la Soeur Bruno, entre 1972 et 1982. S'il s'agissait d'un faux, nous avons demandé maintes fois à l'évêché de le dénoncer et de nommer le faussaire. Les plus importantes apparitions eurent lieu après la mutation de l'abbé L'Horset à Pont-Farcy. Quant aux religieuses, elles ne furent mises au courant des apparitions qu'à la huitième apparition à laquelle elles assistèrent...

5. Pourquoi l'évêque fit-il venir de Paris, à chaque week-end, Gérard Cordonnier durant 9 mois, logé au

presbytère, si tout cela lui paraissait de l'invention ?

6. Pourquoi Gérard Cordonnier, déclara-t-il à l'évêché au bout de 9 mois, que ce message était authentique et que cela ne regardait pas seulement l'Eglise, mais toutes les églises et toute l'humanité ?

7. Pourquoi Mgr Badré, effaré par les conclusions théologiques de Gérard Cordonnier, lui retira le dossier sans explication, comme si son avis comptait moins que le sien alors que lui-même n'avait RIEN étudié ? Pourquoi Mgr Badré ne s'est pas déplacé une seule fois pour assister à une apparition en dix ans, notamment dans la neuvaine de Noël 1975, où le Christ se manifestait chaque jour ?

8. Pourquoi cette âme privilégiée, mère de famille, Madeleine Aumont, fut-elle alors chargée d'enseigner le catéchisme aux enfants de la paroisse pendant toute la durée des apparitions, alors qu'elle demandait à son curé l'abbé L'Horset d'en être dispensée à cause de l'inaction de l'évêque, devant les ordres du Christ ?

L'évêque eut lui-même le témoignage de Madeleine venue à l'évêché accompagnée de l'abbé L'Horset et des religieuses de l'école Saint-Joseph de Dozulé.

9. Pourquoi l'évêque ne dit-il pas avoir été lui-même témoin du miracle de cette simple couturière, Madeleine Aumont, lui récitant le message en latin, pendant trente minutes sans en comprendre un mot, alors que deux minutes avant d'entrer dans son bureau, elle ne se souvenait de rien ?...Pourquoi l'évêque dit-il alors : « Si cela vient de Dieu, cela persistera » ?

10. Pourquoi Mgr Badré demanda-t-il à la Soeur Jeanne d'Arc, chargée de noter la dictée du texte transmis lors de la 33e apparition, lettre destinée au Pape Paul VI, de se préparer à partir pour Rome avec sa Supérieure Générale pour informer le pape Paul VI, et pourquoi une semaine plus tard il annula leur départ sans explication ?

11. Pourquoi déclarer dans l'ordonnance que l'Association des Amis de la Croix Glorieuse a acheté le terrain de la butte à prix d'or, (sic), alors que ce sont d'anciens agriculteurs, la famille Avoyne, qui en sont toujours propriétaires ? C'est aussi faux que toutes les affirmations superficielles qui évacuent d'un revers de main le contenu du Message, ce qui est très grave et mensonger de la part d'un évêque, devant le Chef de l'Eglise Lui-même : le Christ !

12. Pourquoi affirmer qu'il y a eu collecte d'argent pour édifier la Croix Glorieuse alors qu'au contraire nous avons toujours refusé les dons et droits d'auteur ?

13. Pourquoi parler d'une propagande fanatique par livres et cassettes alors que jamais Mgr Badré n'a accepté de nous recevoir ni de parler des faits vérifiables ? (En retraite à Paris, chez les Petites Soeurs des Pauvres, il se leva instantanément sans entendre un mot, dès que nous lui avons annoncé que nous venions le voir pour Dozulé. Où est le devoir de charité et d'écoute du prochain ?

14. Pourquoi renier aux laïcs le droit de bénéficier du décret de Paul VI qui autorise la publication d'écrits relatifs aux apparitions surnaturelles, même si elles ne portent pas le « nihil obstat », autrement dit l'autorisation de l'Ordinaire du lieu ? Décret n°58/16(AAS)

15. Pourquoi cet acharnement à nous condamner sans jamais écouter nos requêtes malgré des dizaines de milliers de signatures réclamant une véritable enquête canonique par l'évêque de Bayeux-Lisieux ?

16. Pourquoi un simple évêque aurait-t-il le droit d'interdire à Dieu de dévoiler le lieu de Son Retour Glorieux, alors que le Cardinal Ratzinger a lui-même affirmé qu'il n'y avait rien de contraire à la foi, dans le fait que Dieu pouvait très bien s'adresser à une simple laïque pour révéler le lieu de Son Retour en Gloire ? Pourquoi cacher que le miracle de la consécration du monde par Jean Paul II au Coeur Immaculé de Marie, s'est passé le 25 MARS 1984, trois mois après notre visite au père Gréco, livrant le Message au Pape, et que SIX semaines plus tard la base de Mourmansk a miraculeusement explosé le 13 MAI 1984, à la date précise de la première apparition de Fatima, emportant en fumée les plus importants stocks de munitions de l'URSS, ce qui reporta la guerre des Nations de 35 ans .

17. Pourquoi l'affaire FAREWELL a-t-elle détruite le KGB en 1983, détruisant en même temps l'URSS, par le sacrifice du colonel Vladimir Vetrov livrant toutes la liste des espions soviétiques en Occident, exactement au moment où le message de Dozulé fut dévoilé par nos conférences, émissions de radio, livres et cassettes, amenant dès le 28 Mars 1983 des milliers de pèlerins à Dozulé ?

18. Pourquoi le Pape Jean Paul II a-t-il canonisé la Soeur Faustine qui annonçait en 1935 exactement les mêmes 9 promesses du Christ, que les 9 promesses qu'il dicta à Madeleine le 5 Décembre 1975, dès que l'Eglise aurait recours à Sa Miséricorde, puis dès qu'elle ferait connaître Son Message au monde entier ? Madeleine ignorait tout de Soeur Faustine. Le Christ disait en 1935 à Soeur Faustine :

« Ecris ceci : Avant de venir en juge équitable, Je viens en Roi de Miséricorde.

Avant qu'advienne le jour de justice, il sera donné aux hommes un signe dans le ciel. Toute lumière dans le ciel s'éteindra et il y aura de grandes ténèbres sur toute la terre. Alors le signe de la croix se montrera dans le ciel, et des plaies des mains et des pieds du Sauveur, sortiront de grandes lumières, qui pendant quelques temps illumineront la terre. Ceci se passera peu de temps avant le dernier jour. » Les hommes d'Eglise sont-ils incapables de faire la relation entre le chapitre 24 de Saint Mathieu, et cette révélation du Christ à Sainte Faustine, la même qu'à Madeleine Aumont par l'annonce de la Croix Glorieuse, Signe du Fils de l'Homme ?

19. Pourquoi Mgr Badré ose-t-il affirmer faussement que le message condamne sans appel ceux qui n'y croient pas, alors qu'il savait très bien que c'est l'unique parole du démon le 10 Décembre 1976, dénoncée par la 47e apparition du Christ :

« Ne seront pas appelés fils de Dieu ceux qui ne voudront pas écouter le Message . »

Mgr Badré a tenté de faire passer cette parole du démon incitant à la haine pour une fausse parole du Christ, pour condamner le Message.

C'est le mensonge le plus flagrant, qui devrait immédiatement faire réagir tout homme honnête au sein de l'Eglise.

20. Pourquoi l'abbé L'Horset avec l'accord de son évêque Mgr Badré, a-t-il donné des ordres à Madeleine Aumont, simple laïque, alors qu'un directeur spirituel n'a pas le droit de donner des ordres, mais seulement des conseils aux laïcs ? L'obliger à se taire, lui interdire de parler des apparitions même à son mari, lui interdire d'aller voir l'évêque à la fin de la neuvaine du Sacré Coeur, lui interdire de distribuer les 320 messages aux 320 foyers de Dozulé, lui interdire de participer à la prière collective et au pèlerinage sur la haute butte, etc...ce qui constitue une faute grave, un abus de pouvoir scandaleux, ne respectant pas le Droit Canon ni le catéchisme catholique § 900 sur l'apostolat des laïcs.

Dans la 49e apparition, le Christ rappelle à Madeleine son devoir d'obéissance à Dieu en premier, puis par compassion, il accepte à la fin qu'elle se mette non plus dans sa mission prophétique de l'Eglise triomphante, mais au service de l'Eglise militante, qui prend à sa place, toute la responsabilité de la désobéissance à Dieu !

L'acharnement de Mgr Badré à énoncer des contre-vérités évidentes, ressemble étrangement à celui de l'évêque Cauchon qui fut titulaire de l'évêché de Bayeux de 1432 à 1442, en remerciement des Anglais pour avoir fait bruler vive Sainte Jeanne d'Arc, après l'avoir accusée d'être « hérétique, schismatique, idolâtre, blasphématrice de Dieu, apostate et relapse, telle un chien qui retourne à ses vomissures ».

Monseigneur Cauchon est enterré dans la chapelle latérale de l'église Saint Pierre de Lisieux !

Nous laïcs, avons le devoir de respecter les Evangiles et d'obéir en premier au Christ, CHEF DE L'EGLISE, et de respecter les membres consacrés de l'Eglise en n'oubliant jamais qu'ils sont de simples êtres humains voués à l'erreur comme tout homme !

Les consacrés responsables ne font-ils pas la même erreur que les Grands Prêtres du Sanhedrin il y a 2000 ans, en ne reconnaissant pas le Christ aujourd'hui, justifiant la parole du Vendredi Saint 28 Mars 1975 : Procès-verbal n°28 :

« Pourquoi pleurez-vous sur la mort de Jésus crucifié, alors qu'il est aujourd'hui Vivant parmi vous ?
Priez plutôt sur ceux qui, aujourd'hui encore plus qu'hier, Le persécutent. »

Les membres consacrés de l'Eglise ne devraient-ils pas trembler devant tant d'erreurs et de retard à obéir au Chef de l'Eglise :

« ...Le temps s'écoule et Mon Message reste dans l'ombre.

S'il en est ainsi, le nombre des sauvés sera petit. Mais vous qui n'exécutez pas la Parole de Mon Père, votre châtiment sera grand.

Car c'est par le nombre des sauvés que vous serez jugés. »

Peut-on rester indifférent, et traiter par le mépris des paroles si majestueuses et belles, devant l'annonce solennelle de la Jérusalem céleste dans la 48e apparition :

« Attention, vous tous qui tenez voilées les Paroles prophétiques qui vous ont été remises, le livre que Je tiens entre Mes Mains, c'est le Livre de vie, que Mon Père vient de Me donner le pouvoir d'ouvrir, et c'est sur cette montagne bénie et sacrée, lieu qu'Il a choisi, que va se rénover toutes choses.

C'est ici que vous verrez la Cité Sainte, la Jérusalem nouvelle. »

« Et voici qu'apparaîtra la demeure de Dieu parmi vous.(Mais alors se frapperont la poitrine ceux qui luttent et refusent d'entendre les paroles que cette humble servante a prononcées.

Vous à qui J'ai demandé d'annoncer Mon Message, vous êtes coupables de laisser le monde dans l'ignorance de ce qui doit arriver bientôt.

Ne vous appuyez pas sur votre propre réflexion. Pourquoi luttez-vous puisque Je vous ai donné Ma Grâce dogmatique ?

Par pitié, Je vous demande de M'écouter, Mon Coeur déborde de Miséricorde »

Ces 20 points contestant l'ordonnance de Mgr Badré, prouvent que l'Eglise militante ferait bien de ne pas attendre une heure de plus, bien qu'il soit très tard, trop tard, car ses erreurs de jugement sur Jeanne d'Arc déclarée Sainte après 5 siècles de condamnation, ne sont rien à côté de l'erreur gigantesque faite par un clergé encore plus aveugle aujourd'hui qu'hier, au sujet du SEUL CHEF DE L'EGLISE, LE CHRIST !

Il est grand temps de se rappeler les avertissements solennels de la Très Sainte Vierge à La Salette :

« Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence, et le démon a obscurci leurs intelligences ; ils sont devenus des étoiles errantes que le vieux diable trainera avec sa queue pour les faire périr.

...Tremblez Terre et vous qui faites profession de servir Jésus Christ et qui au-dedans vous adorez vous-mêmes, tremblez ; car Dieu va vous livrer à son ennemi, parce que les lieux saints sont dans la corruption... »

A Garabandal, que Saint Padre PIO avait maintes fois reconnu, comme le Père Pel, la TS Vierge disait :

(« Les cardinaux, évêques et prêtres marchent nombreux sur le chemin de la perdition, entraînant avec eux beaucoup d'âmes. À l'Eucharistie, on donne sans cesse moins d'importance. Vous devez faire des efforts pour éviter la colère de Dieu qui pèse sur vous »).

Dozulé est le triomphe de l'Eucharistie, car toutes les apparitions du Christ se sont toutes passées à la place du Saint-Sacrement, c'est la plus belle preuve d'authenticité, avec l'origine des paroles du Christ venant de l'Ecriture Sainte.

Madeleine peut enfin témoigner aujourd'hui, elle-même, dans les trois CD que nous avons enregistrés avec elle en 1983, expliquant son extraordinaire aventure, de la 1re à la 50e apparition. (N'hésitez pas à les écouter, vous serez émerveillés par la présence de Dieu.(voir le bon de commande sur la boutique)

Réjouissons-nous de la bonté du Christ qui attend avec anxiété nos prières pour L'aider à sauver la France et Son BON roi.

Rappelez vous Sa parole du 28 Mars 2011, écho de Dozulé bafoué par les responsables inconscients :

« Seul l'Amour sauvera le troisième millénaire » tome 2 p.63

+ « C'est ainsi qu'ils sauront quand sera épuisé

le cours des grands outrages et que Dieu leur dira :

Tout était bien écrit

Vous n'avez pas voulu entendre mes écrits

et tous mes bons prophètes.

(Maintes fois J'ai tenté de vous dire : A genoux Ma Mère J'ai envoyé

pour tenter votre approche

mais vous avez fermé

et vos coeurs

et vos mains

pour ne pas recevoir

le don de La CROYANCE

Alors Dieu a agi

Dieu vous a fait comprendre

Dieu vous a bousculés

et là encore enfants vous avez refusé

vous vous êtes obstinés à ne vouloir comprendre

à ne vouloir entendre.

MOI LE Dieu de LA VIE Je vous dis :

J'ai choisi parmi vous mes petits qui sont allés marcher sur mes routes en priant

revenant à la Source de LA CROIX qui viendra

Car MA CROIX est déjà inscrite sur LA Terre

en Brillante Lumière que vous ne voulez voir.

Mes petits mes choisis marchent vers La Lumière

Marchant pour Christ-Roi

ils marquent de leur pas

le chemin que suivront mes enfants ignorants

quand ils auront appris

L'IMPORTANTCE de LA CROIX

Car ceux que J'ai choisis ont choisi librement d'avancer en avant

sachant qu'ils essuieront des affronts et des blâmes

mais sachant que Dieu Seul vaincra l'adversité

ils avancent AU COMBAT

LE COMBAT c'est LA FOI

et ils savent aujourd'hui qu'il faut montrer L'Exemple aux enfants de la France

et qu'il faut bien montrer qu'AU SOL De Dozulé LA CROIX est déjà LA

Brillant dans L'INVISIBLE et qu'il faut à genoux

prier pour toute la terre prier pour éviter

la guerre Nucléaire

C'est dans l'humble prière des enfants à genoux

que se joue aujourd'hui LA Sainte PAIX sur terre

et non dans les discours des puissants de la terre

impuissants pour sauver la terre de ses dangers

SEULE LA Croix qui rougeoie pourra sauver la terre

Il faut prier enfants

Prier L'humble Prière

Dieu sauve SA Terre

car vous LUI Demandez. »

Depuis 35 ans, nous demandons aux responsables de l'Eglise une véritable enquête canonique, rien n'a été fait honnêtement, la Vérité a été bafouée, le Christ « persécuté aujourd'hui encore plus qu'hier ».

L'Eglise de Sardes vit ses derniers instants, « celle qui a la réputation d'être vivante, mais qui est morte » (Vénérable Holtzhauser).

Que chacun ait la bonté de servir la vérité en faisant un copié-collé de cet article pour l'imprimer et le distribuer à tous les prêtres, évêques et cardinaux de son lieu d'habitation, ce sera un grand service rendu à l'Eglise en pleine désinformation sur Dozulé, le plus grand message du Christ.

Prions pour que la nouvelle Eglise, celle de l'Amour, l'Eglise de Philadelphie, naisse avec le Saint Pape défendue par le Grand Monarque, et que la Sainte Croix illumine les consciences, « un seul troupeau, un seul Pasteur ».

Que la Miséricorde de Dieu permette au « petit Reste » de vivre sa Foi librement, que la Justice divine abaisse le bras du Père. L'Heure de Dieu est à la Tempête : DIES IRAE...

Chers Amis Coeurs Croisés, vous êtes tous maintenant sous la protection et la direction de Saint- Michel, puisque les trois messes de consécration ont été célébrées les 26, 27, 28 MARS 2017 avec vos noms, par le père Henri au Mont Saint Michel, au sein de l'Archiconfrérie Saint-Michel. Durant notre chaine de prières pour la France, une messe sera célébrée au sanctuaire du Mont Saint Michel chaque 13 du mois jusqu'au 13 Octobre 2017.

Rien ne peut nous faire peur, car Jésus nous suit chaque jour, dans l'attente de notre aide pour sauver la France par l'espérance de la Croix Salvatrice, nous les garants de la dette à payer (voir page 33 tome 1 « L'Amour contre la Haine »

« Aujourd'hui MOI Je dis que Je demande des comptes à MA France bien aimée et que c'est en pleurant que J'accepte l'offrande que ME font les garants acceptant par Amour par Amour de la France de venir honorer LA Dette de La France en osant l'Espérance de LA CROIX SALVATRICE. »

Vive le Christ Roi de France,

Mont-Joie Saint Denis, Vive Son BON roi !

Pour les Coeurs Croisés »

Jean Stiegler

Site à consulter

[Dozulé pèlerinages](#)